

Procès-verbal - 7^{ème} Assemblée générale ordinaire – 29 août 2014 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

Présences : 18 personnes (détail selon liste de présence)

Excuses : 21 personnes (détail selon liste de présence)

Fanny Gogniat ouvre l'assemblée à 14h35

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Fanny Gogniat ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle salue particulièrement Monsieur Vincent Chapuis de l'Ortra de la santé du Jura. Elle remercie les personnes présentes pour leur engagement envers la profession et pour les patients et résidents des institutions du Jura et du Jura bernois.</p> <p>Elle relève les absences de :</p> <p>Monsieur Olivier Girardin, Fondation Rurale Interjurassienne Monsieur Pierre-André Odiet, Fondation Rurale Interjurassienne Madame Cornelia Seipelt, OrTra Intendance Suisse Monsieur Jean-Luc Portmann, SFO Madame Josiane Ganguillet, Union des paysannes du Jura bernois Madame Nicole Ventura-Montavon, FASD Monsieur Yves Rondez, Gastro jura</p> <p>Elle mentionne que la convocation a été envoyée selon les délais stipulés dans les statuts. L'ordre du jour est modifié de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Suite à l'absence de Madame Cornelia Seipelt, pour cause de santé, l'OrtraCH ne sera pas représenté. Par conséquent, nous proposons de supprimer le point 12. o La demande est acceptée à l'unanimité 			

Procès-verbal - 7^{ème} Assemblée générale ordinaire – 29 août 2014 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
2. Désignation des scrutateurs-trices	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 14 bulletins de votes ont été distribués. La majorité simple est de 8 votes. ➤ Madame Maryline Chenal et Monsieur Vincent Chapuis sont désignés comme scrutateurs. La proposition acceptée à l'unanimité. 			
3. PV de l'AG du 17 mai 2013	<p>Le PV de L'AG du 17 mai 2013 a été déposé sur le site internet mentionné sur la lettre d'invitation, vous pouvez le consulter a tout moment. Plusieurs impressions sont à votre à disposition</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le PV de l'AG du 17 mai 2013 est adopté à l'unanimité. 			
4. Rapport de la présidente	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Je vous remercie de votre présence pour cette 7^{ème} AG.</p> <p>Pendant cette année, le comité s'est rencontré 4 fois. L'association a été représentée à des séances de réseau ainsi qu'à l'AG de l'ORTRA Intendance Suisse. En effet, il est très important de faire le lien avec les projets ou discussions qui sont partagés entre le niveau national et régional et particulièrement cette année.</p> <p>Pour notre Ortra régionale, cette année n'a pas été matériellement palpable pour beaucoup d'entre vous, en effet nous avons mis de l'énergie principalement sur deux priorité, qui, n'ont pas été de tout repos.</p> <p>Le principal investissement cette année pour notre Ortra régionale fut de participer, comme je l'ai cité ci-dessus, activement à plusieurs séances de réseau et des séances préparatoires afin de concrétiser le passage de l'Ortra Nationale qui fonctionnait de manière bénévole au sein du comité, à une Ortra qui fonctionnera dès janvier 2015 avec un comité rémunéré afin de séparer et diriger les tâches stratégiques et opérationnelles de manières plus efficace et efficiente. En effet, pour le rôle l'ortra suisse, il s'agit tout de</p>			

Procès-verbal - 7^{ème} Assemblée générale ordinaire – 29 août 2014 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>même de défendre et valoriser nos compétences dans les métiers de l'intendance et d'apporter une qualité constante et adaptée à la formation professionnelle soit pour le niveau CFC ou AFP et aussi pour les formations initiales d'adultes.</p> <p>Toutefois, je tiens à soulever toute l'énergie que le comité Suisse a investie dans cette association et remercier ces membres du comité qui sont les fondateurs de cet organisme professionnel, mais qui sont surtout allés, en un mandat de 5 ans, jusqu'à leur but fixé qui était de confier à un nouveau comité une Ortra saine, active et avec des personnes engagées dans les valeurs de l'intendance mais aussi et surtout rémunérées afin d'assurer une permanence et un travail plus reconnu, vous qui êtes dans l'assemblée et bien croyez-moi, lorsque la présidente Mme Barbara Kaufmann devait se défendre et donner des explications aux Ortra Régionale pour des sujets ou décisions de grande ou plus petite importance et bien la négociation était vive et animée, mais elle gardait toujours la force d'avancer et de convaincre les plus résistants, vraiment, notre OrTra Suisse a eu de la chance de pouvoir s'appuyer sur des personnes autant investies et de manière bénévole jusqu'à la fin de leur mandat et je salue au passage leur dévouement.</p> <p>De ce fait, la participation active de l'Ortra régionale à la création de ce projet nous a pris beaucoup de temps, soit des enquêtes ou des questionnaires à remplir et évidemment bien des séances tant au niveau romand qu'au niveau Suisse, je remercie aussi Mr Martial Magnin qui a consacré beaucoup d'énergie à ce projet.</p> <p>Le deuxième sujet de nos occupations au sein de l'Ortra régionale fut de maintenir et renforcer notre comité qui c'est modifié suite à l'assemblée générale, qui c'est amaigri et pour finir actuellement avec des jeunes recrues motivées et actives...</p> <p>En effet, suite à l'AG de l'année dernière, deux membres du comité nous quittaient après 5 années d'activités et ce sont Mmes Elisa Eggenschwiler et Sophie Chételat qui reprenaient le flambeau dans le comité, c'est avec beaucoup de plaisir que nous les avons accueillies. Néanmoins, Mme Elisa Eggenschwiler nous a annoncée quelques mois plus tard qu'elle attendait un heureux évènement et que son engagement au sein du comité ne serait plus possible, ce que nous avons bien sur très bien compris. J'en profite pour lui souhaiter plein de bonheur avec sa petite famille et nous la remercions pour son</p>			

Procès-verbal - 7^{ème} Assemblée générale ordinaire – 29 août 2014 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>engagement au sein de notre Ortra. Bref, comme vous l'avez certainement compris nous allons vous proposer dans un point suivant de l'ordre du jour, la nomination de quatre nouveaux membres dans le comité, et, si vous acceptez cette proposition, nous serons un comité composé de huit membres, franchement quelle bouffée d'oxygène...</p> <p>Grâce à ce renforcement de notre comité, nous avons pu nous partager les différentes tâches du comité et de ce fait, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la mise sur pied d'un cours de base sur les techniques et connaissances de nettoyage, qui aura lieu le 24 octobre 2014, pour autant que nous ayons un minimum de 10 participants. Par conséquent, nous souhaitons également vous proposer prochainement un autre cours mais dans un autre domaine d'activité de l'intendance. Vous avez aussi pu constater que la newsletter a repris son activité, en effet c'est Mme Sophie Chételat qui en a la responsabilité et nous lui souhaitons bonne rédaction.</p> <p>En résumé, voilà les grandes activités menées durant cette année et j'espère que dès cet automne nous pourrons nous consacrer d'avantages à des projets plus proches de vous les professionnels de l'intendance.</p> <p>Je vous remercie de votre écoute et de votre attention !</p> <p>La présidente : Fanny Gogniat</p>			
5. Comptes 2013	<p>Les comptes de l'année 2013 présentent un total des charges de CHF 1773.90 pour un total des produits de CHF 4033.40. Il en résulte un bénéfice de CHF 2659.50 La fortune de l'association au 31 décembre 2013 est de CHF 9564.85</p>			
6. Rapport des vérificateurs des comptes	<p>Les vérificateurs des comptes sont Mesdames Cornelia Berberat et Stéphanie Willemin (suppléantes). Madame Cornelia Berberat prend la parole et confirme que toutes les pièces ont été présentées et elle ne relève aucune anomalie dans les comptes. Elle remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes.</p>			

Procès-verbal - 7^{ème} Assemblée générale ordinaire – 29 août 2014 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2013 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p>➤ L'assemblée accepte les comptes 2013 et donne décharge au comité à l'unanimité.</p>			
7. Cotisations 2014 et Budget 2014	<p>Le budget 2014 est projeté. Nous n'envisageons pas de changement de cotisation pour 2014</p> <p>On y constate que FRS 800.- sont toujours prévus pour la création d'une plaquette. Comme l'année passée, elle est toujours présente, car le temps de la mettre en œuvre nous a cruellement manqué. De plus, les changements prévus au niveau des nouvelles ordonnances, nous obligerons à modifier les noms des divers domaines.</p> <p>➤ L'assemblée accepte à l'unanimité le budget 2014 tel que présenté.</p>			
8. Cotisations 2015 et Budget 2015	<p>Le caissier réexplique les besoins pour l'année 2015, suite à la professionnalisation du comité central. L'augmentation n'enrichira pas l'Ortra de l'intendance Interjurassienne, mais servira uniquement à compenser les coûts induits par la nouvelle organisation. Suite à cette proposition, Madame Cornelia Berberat demande si cette augmentation ne créera pas une démission de membres actuels. Suit une intervention de Monsieur Vincent Chapuis qui nous explique le système des cotisations de l'Ortra de la Santé Jurassienne. Lors de cette intervention, nous constatons que notre demande se trouve en dessous de celles de la santé. Monsieur Laurent Joliat intervient également et explique que l'Ortra s'occupe également de toute l'organisation des ordonnances et des plans de formations, ainsi que de la création du matériel scolaire et de sa diffusion. Sans moyens, il est absolument impossible d'honorer ces charges imposées par la Confédération.</p>			

Procès-verbal - 7^{ème} Assemblée générale ordinaire – 29 août 2014 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>La proposition de budget 2015 est soumise au vote, soit :</p> <p style="text-align: center;">Membre individuel : CHF 80.00 (inchangé) Membre collectif : CHF 360.00 (modifié)</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>			
9. Admissions et démissions	<p>L'association est très heureuse de compter sur les demandes d'admission de plusieurs personnes et de deux entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Foyer des Prés à Loveresse, représenté par Madame Nathalie Boegli o Centre de pédagogie curative du Jura bernois, représenté par madame Rose-Aline Rodrigues da Silva o Madame Riat Lindsay, membre individuelle o Madame Cornelia Seipelt, membre individuelle, qui est en même temps une des représentante de la Romandie au sein du comité national de l'Ortra. <p>Fanny Gogniat remercie ces personnes pour leur intérêt et les incite à participer activement à la vie de l'association.</p> <p>Nous avons le regret de prendre connaissance de la démission de trois membres individuels, soit:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Madame Stéphanie Perret o Madame Rébecca Delétoile o Madame Tania Müller 			

Procès-verbal - 7^{ème} Assemblée générale ordinaire – 29 août 2014 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>➤ Les démissions et les admissions sont acceptées par l'assemblée, 13 voix pour et une abstention.</p>			
10. Elections statutaires	<p>Election du comité :</p> <p>Elisa Eggenschwiler en poste pendant une année, se trouve aujourd'hui fort occupée par l'arrivée d'une petite fille et a décidé de se retirer du comité.</p> <p>Le comité demande s'il y a des propositions de la part de l'assemblée.</p> <p>Se proposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Manon Hennet, Résidence Claire-Fontaine ○ Maude Biette, Résidence Claire-Fontaine ○ Ludivine Monnerat, Résidence la Courtine à Lajoux ○ Ludivine Varé, Résidence la Courtine à Lajoux <p>➤ L'assemblée accepte par 10 voix et 4 abstentions l'entrée de ces membres au comité.</p> <p>Le comité pour 2014 est donc composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fanny Gogniat, présidente ○ Martial Magnin, secrétaire et caissier ○ Adeline Bonnot, membre ○ Sophie Chételat, membre ○ Maude Biette, membre ○ Manon Hennet, membre 			

Procès-verbal - 7^{ème} Assemblée générale ordinaire – 29 août 2014 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ludivine Monnerat, membre ○ Ludivine Varé, membre <p>Election des vérificateurs des comptes et du suppléant :</p> <p>Se proposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mesdames Fabienne Klötzli et Stéphanie Willemmin ○ Suppléante Madame Cornelia Berberat <p>➤ L'assemblée accepte par 13 voix et une abstention l'élection des vérificateurs de comptes et de la suppléante.</p>			
11. Programme d'activités 2014	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comités ○ Participation AG OrTra Suisse 08.05.2014 ○ AG du 29.08.2014 ○ Remise des prix des meilleurs travaux pratiques à la remise des CFC à Loveresse ○ Participation aux groupes de travail et séances de réseau de l'OrTra intendance suisse ○ Participation aux journées portes ouvertes du 10^{ème} anniversaire FRI ○ Participation à la Foire du Jura octobre 2014 ○ Cours de formation continue le 24 octobre 2014 ○ Journée de visite en Romandie ouvert aux membres printemps 2015 ○ Elaboration d'une nouvelle plaquette ○ Newsletter 			

Procès-verbal - 7^{ème} Assemblée générale ordinaire – 29 août 2014 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
12. Divers	<ul style="list-style-type: none"> ○ La Présidente remercie la FRI pour son important soutien à notre ORTRA, sous forme de mise à disposition des locaux, d'appui logistique, pour l'apéritif, etc. ○ A 15h10, La Jardinerie est présentée par son Directeur, Monsieur Joël Bindit. Nous y apprenons que la Jardinerie fait partie du groupe BOAS. L'établissement comprend une unité de soins en gériatrie de 40 lits, une unité protégée de 20 lits, ainsi qu'un domaine de 54 appartements, soit 24 studios et 30 appartements de 2.5 pièces. Il compte 70 employés dans les domaines des soins, intendances, cuisine, services techniques, animations, administration et direction. C'est un établissement formateur, avec actuellement 3 apprentis, et avec l'intention d'engager pour la prochaine année, un ou une apprentie GEI. Cette dernière sera formée par une gouvernante (brevetée) et 3 GEI certifiés. ○ L'assemblée est levée par la Présidente et un instant de convivialité est organisé, sur forme d'un apéritif, afin de permettre encore quelques échanges informels. 			

Le secrétaire : Martial Magnin

Fanny Gogniat clôt l'assemblée à 15h30

Suite présentation de la Jardinerie